



**HAL**  
open science

## L'occident défini par Comte : un européocentrisme anticolonial ?

Tonatiuh Useche-Sandoval

► **To cite this version:**

Tonatiuh Useche-Sandoval. L'occident défini par Comte : un européocentrisme anticolonial ? : L'Europe redéfinie comme Occident: Comment transformer un empire planétaire en un foyer spirituel au service de l'Humanité?. Cahiers philosophiques, 2022, N° 166 (3), pp.63-77. 10.3917/caph1.166.0065 . hal-04219138

**HAL Id: hal-04219138**

**<https://hal.science/hal-04219138>**

Submitted on 26 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## L'OCCIDENT DEFINI PAR COMTE : UN EUROPEOCENTRISME ANTICOLONIAL ?

T. Useche-Sandoval

**Pour Auguste Comte, l'idée européenne ne servait plus à éclairer ni à modifier la marche des peuples vers ce stade final de l'Humanité qu'est l'état positif. Comte redéfinit l'Europe comme Occident, afin que le centre européen, au lieu d'être le quartier général d'un empire planétaire, soit un foyer spirituel de diffusion du progrès. L'article rappelle les contours sociologiques et les composantes politiques qui distinguent la République occidentale, avant de s'intéresser aux mesures concrètes que Comte envisagea pour instaurer l'occidentalité et restaurer l'unité du genre humain, menacée par le colonialisme.**

Mort en 1857, Comte considérait les peuples européens comme « l'élite de l'humanité ». Pour un non-Européen, l'affirmation de Comte relève de l'eurocentrisme<sup>1</sup>. Comme le géocentrisme en astronomie, ce terme évoque une pensée enfermée dans un schéma circulaire : au centre, l'Europe, expression de l'excellence humaine ; à la périphérie du cercle, les sauvages – Africains, Asiatiques, Américains –, aux confins de l'humanité et de l'animalité ; entre le centre et la périphérie, des populations plus ou moins civilisées, c'est-à-dire plus au moins européanisées. L'eurocentrisme dénonce les périls entraînés par une certaine idée de l'Europe qui a sévi en démembrant l'espèce humaine en races supérieures et inférieures, et qui a nourri « la conception bouchère de la filiation<sup>2</sup> ». Parfois, dans les *post-colonial studies*, cette dénonciation se double d'un effort pour achever de provincialiser<sup>3</sup> une Europe qui prétendit être le siège directeur et le bras armé de la civilisation. Malgré ses vertus émancipatrices, le concept d'eurocentrisme a l'inconvénient de ne pas expliciter les liens entre l'Europe et la notion de centre, qui désigne à la fois le lieu d'origine, l'élément moteur et la finalité d'un processus. Pour Comte, le lent essor du stade scientifique et industriel est un phénomène localisable, puisqu'il est observable : son foyer est en Europe, noyau depuis lequel il rayonne. Mais la localisation européenne de cette dynamique entraîne-t-elle pour autant une destination exclusivement européenne ? Comte rejette l'idée que cet avènement localisé de l'état positif aurait pour conséquence inévitable la transformation de l'Europe en une oligarchie occupée à asservir le reste de l'espèce. Pour Comte, l'Europe est à la fois historiquement incontournable et politiquement insatisfaisante. L'enjeu était d'éviter que l'Europe, muée en un redoutable conglomerat d'États-nations, abusât de sa position dominante pour s'abîmer dans une aventure coloniale. D'abord, nous rappellerons la dimension, à la fois générique et exceptionnelle, que Comte attribue à l'histoire européenne. Afin de surmonter les incohérences présentes dans ce foyer de l'état positif, Comte envisage la possibilité de dépasser l'Europe, ce qui l'amène, comme il apparaîtra dans un deuxième temps, à avancer une définition de l'Occident en tant qu'unité sociologique. Vu que la sociologie fonde la politique, nous nous intéresserons, ensuite, aux efforts de Comte pour remplacer l'Europe des États-nations par la République occidentale, dont nous éluciderons les trois précédents. En quatrième lieu, nous exposerons les principales mesures prônées par Comte pour empêcher que le patriotisme déréglé et les projets d'expansion coloniale de ses contemporains, soient le tombeau de la solidarité humaine.

---

1 R. Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, p.81. Pour les œuvres de Comte les plus citées, les abréviations seront les suivantes : C : *Cours de philosophie positive*, Paris, Hermann, 1975, le tome II ; S : *Système politique de positive*, Paris, Société positiviste, 1929, 4 tomes ; KT : *Catéchisme positiviste*, Paris, éd. du Sandre, 2009 ; APL : *Appel aux conservateurs*, Paris, éd. du Sandre, 2009 ; CG : *Correspondance générale et confessions*, Paris, Mouton/Vrin, 1973-1990, 8 tomes.

2 Voir P. Legendre, *Les enfants du texte*, Paris, Fayard, 1992, p. 235.

3 D. Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe, La pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, éd. Amsterdam, 2009.

## À travers et outre l'Europe

Comte constate que les développements théoriques et pratiques accomplis par les nations européennes les ont porté à remplir une fonction directrice au sein des relations internationales, puisque les populations socialement avancées finissent par jouer un rôle politiquement directeur. Toutefois, cette avant-garde ne constitue pas une humanité à part. Elle obéit aux mêmes lois naturelles que les autres populations. Si comparée au reste, cette minorité se révèle « plus développée », entendons moins éloignée de l'état final, c'est que la vitesse pour franchir les étapes est variable. Point de différence d'ordre, mais de degré de civilisation, laquelle réside « dans le développement de l'esprit humain d'une part, et de l'autre, dans le développement de l'action de l'homme sur la nature, qui en est la conséquence<sup>4</sup> ». Dans chaque société, le niveau de civilisation s'élève suivant l'amélioration des circonstances matérielles et de l'éducation. Aucun peuple n'est incivilisé.

À la différence des autres animaux sociables, la sociabilité humaine ne se borne pas à la « solidarité actuelle », mais se déploie dans l'horizon de la « continuité historique ». Aussi la sociologie de Comte débouche-t-elle sur une philosophie de l'histoire qui, sous le nom de « dynamique sociale », envisage, suivant « l'hypothèse de Condorcet », la marche du genre humain comme celle d'un peuple unique<sup>5</sup>. Comment cette dynamique, qui énonce les étapes nécessaires à franchir pour atteindre le but ultime du développement social, pourrait-elle être positivement déterminée, alors que notre espèce apparaît fractionnée en histoires particulières ? Pour comprendre le traitement donné par Comte à cette question, il faut se référer au début de la 52<sup>e</sup> leçon du *Cours de philosophie positive*, qui ouvre la partie historique du traité. En deux mots, le problème demeure insoluble tant que les lois du mouvement social ne sont pas « appréciées dans le cas le plus favorable à leur pleine manifestation ». Or, le moyen pour parvenir à cette appréciation est de considérer plutôt « l'évolution la plus complète et la mieux caractérisée » que des « progressions plus imparfaites et moins prononcées ». Dans ce dessein, Comte opère une double « restriction logique » qui condense l'histoire du genre humain dans l'histoire de l'une de ses parties. D'une part, Comte restreint l'exploration historique à ce qu'il nomme « l'élite de l'humanité » ou, pour être plus précis, surtout dans les Temps modernes, aux peuples de l'Europe occidentale. D'autre part, l'analyse historique de cette pléiade des nations « doit seulement embrasser les résultats les plus généraux de l'exploration ordinaire du passé, en écartant avec soin toute appréciation trop détaillée ». Autrement dit, pour rechercher les lois de l'histoire, Comte se concentre sur l'Europe en faisant abstraction des « circonstances caractéristiques » des Européens. L'examen du passé social de ces peuples singuliers n'est qu'une ressource pour accéder à la connaissance de « l'évolution fondamentale de l'humanité<sup>6</sup> ». En se focalisant rigoureusement sur la trajectoire suivie par l'Europe, Comte espère fonder une sociologie capable d'englober toutes les trajectoires sociales, y compris les dérives inévitables.

« C'est pour avoir méconnu l'existence d'espèces sociales que Comte a cru pouvoir représenter le progrès des sociétés humaines comme identique à celui d'un peuple unique », objecta Émile Durkheim en 1894. Pour Durkheim, la sociologie en tant que progrès de l'humanité dans le temps, est une « représentation toute subjective » : « ce qui existe, ce qui seul est donné à l'observation, ce sont des sociétés particulières qui naissent, se développent, meurent indépendamment les unes des autres »<sup>7</sup>. Cette objection souligne, par contraste, que la loi des trois états, clef de voûte de la sociologie comtienne, est une conception qui pose l'unité de l'histoire humaine.

Pour Comte, la loi des trois états permet d'apprécier l'histoire théorique, pratique et affective d'un homme ou de l'Humanité entière. Dans son versant intellectuel, cette loi affirme que notre esprit s'éclaire à la lumière des volontés divines, d'abord, des causes métaphysiques, ensuite, des lois démontrables, enfin. Concernant l'activité, notre capacité à agir collectivement sort de sa torpeur initiale au moyen des conquêtes militaires, puis elle confirme sa croissance à l'aide d'un mélange d'occupations défensives et d'opérations

---

4 S, IV, appendice, p. 62, 86.

5 C, 48<sup>e</sup>, p. 123.

6 C, 52<sup>e</sup>, p. 237 et suivantes.

7 É. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2013. Voir les chapitres II et IV.

civiles, pour enfin trouver un essor décisif grâce aux travaux industriels<sup>8</sup>. Dans son versant affectif, la sociabilité spontanée de l'espèce s'élargit à partir de l'attachement familial pour s'épanouir dans la bonté ou l'amour universel, après avoir franchi le cap de la vénération envers la patrie en tant que sol natal et ancestral<sup>9</sup>.

L'humanité que cultive l'état positif n'est pas une qualité abstraite, mais un sentiment. L'idée la plus générale repose sur l'instinct le plus généreux. Le stade final parachève les dispositions initiales. Cet « amour universel » traverse l'histoire européenne. Il parle dans la sagesse antique par la voix de Térence dans « l'admirable sentence » : *homo sum ; nihil humani a me alienum puto*<sup>10</sup>. Au Moyen Âge, la vertu chrétienne de charité l'illustre. Elle pointe dans la philanthropie moderne, en dépit de l'insistance des métaphysiciens sur le caractère égoïste de l'humaine nature. Adeptes du principe d'après lequel on ne détruit que ce qu'on remplace<sup>11</sup>, Comte a conservé, complété et aboli l'impératif catholique d'*aimer son prochain* en lui substituant le devoir plus large de *vivre pour autrui*.

Il s'agit de quitter l'état théologique pour se rapprocher de l'état positif. La transition entre ces deux extrêmes de la dynamique sociale est assurée par l'état métaphysique, sorte de pont reliant et séparant les deux rives. Selon Comte, la traversée des nations européennes prendra fin quand elles mettront leurs facultés affectives, théoriques et pratiques au service des autres, quand elles vivront pour l'Alter Ego par excellence, ce Grand-Être davantage composé de morts et de personnes à naître que de vivants, à savoir l'Humanité avec une majuscule.

L'Europe est certes avancée, mais désorientée. Comte voyait que les progrès accomplis étaient insuffisants pour considérer les nations européennes comme un modèle à imiter, car elles avaient dû suivre une marche « empirique », adjectif qui évoque les tâtonnements de l'éclaireur au milieu d'une contrée inexplorée. L'Europe ne trouvait sa voie qu'à mesure qu'elle la parcourait. La trajectoire décrite, loin de ressembler à une ligne droite, n'était faite que d'oscillations par rapport à la normale.

En raison de leur degré d'avancement, les nations européennes eurent l'étrange privilège de s'engager les premières dans une impasse. Pour Comte, les expériences révolutionnaires de 1789, 1830 et 1848 dévoilaient que l'Europe était enfermée dans une crise qui résultait de l'affrontement entre deux projets contradictoires de société : les peuples européens, au nom de l'esprit d'amélioration, s'acharnaient pour parvenir à la suppression d'un Ancien Régime rétrograde, tandis qu'au nom de l'esprit de conservation, l'Europe des rois réunis autour de la Sainte-Alliance, s'obstinait à protéger l'ordre divin contre les ravages de l'anarchie. C'était un cercle vicieux : « l'instinct anti-rétrograde » des révolutionnaires nourrissait la « tendance anti-anarchique<sup>12</sup> » des royalistes qui, en retour, entretenait l'ardeur des premiers. Pour le noyau européen, poursuivre sur sa lancée revenait à tourner en rond.

En somme, la sociologie dynamique traverse et déborde l'histoire européenne. La loi des trois états a résulté d'une restriction délibérée du champ de l'observation au cas le plus propice à l'appréciation du stade ultime de la progression humaine, qui était demeuré jusqu'alors une sorte de visible non vu. En examinant l'Europe, le stade final se dévoilait en tant que visible prévu. Fort de ces prévisions, Comte revoit le sens de la société européenne à l'aune du type humain qui s'est dégagé de cette même société. Ainsi, l'état positif fonctionne comme un miroir fabriqué sur le sol européen, et renvoyant à l'Europe l'image d'un passant qui s'attarde sur un pont.

## **De l'Europe de la Sainte-Alliance à l'Occident sociologiquement défini**

Nous venons d'étudier le rôle crucial du noyau européen dans le dévoilement de l'état positif. Analysons, dans un deuxième temps, comment la science sociale écarte de l'idée européenne tout ce qui l'éloigne de cet état « normal ». L'Europe réglée est l'*Occident*. Avant Comte, ce mot était seulement un synonyme

---

8 S, IV, p. 177.

9 S, I, p. 724-725.

10 APL, p. 99 : je suis un être humain et je pense que rien de ce qui est humain ne m'est étranger.

11 S, IV, p. 395.

12 A. Comte, *Discours sur l'esprit positif*, Paris, Carilian-Gœury et V. Dalmont, 1844, p. 53.

d'Europe<sup>13</sup>. Dès ces premiers écrits, Comte avait précisé qu'il traitait de l'*Europe occidentale*. Après une période d'hésitations, dans les années 1840, la formulation d'*Occident européen* prit le dessus. Derrière ce chiasme, se joue une querelle de filiation. *Ouest* est un vocable issu des langues germaniques ; *Occident* vient du latin ; *Europe* est le prénom grec d'une princesse enlevée par Zeus. Ce chiasme traduit le dessein d'envisager le noyau des populations « les plus avancées » en dehors des catégories politiques léguées par la Grèce. L'importance acquise par la notion d'Occident est soulignée par l'apparition de deux expressions dérivées dont il sera question plus bas : la *République occidentale* et l'*occidentalité*.

À l'époque de Comte, l'occident désignait surtout la direction du soleil couchant. Mourir, tel est le sens premier de l'expression anglaise *go west*, d'où découle *être à l'ouest* en français. Traditionnellement, c'est l'orient, le côté de l'aurore, à l'est, qui est utilisé comme emblème religieux et politique de résurrection. En 1873, Arthur Rimbaud s'écriait : « Philosophes, vous êtes de votre Occident<sup>14</sup> ». En raison des difficultés posées par cette notion, Richard Congreve publia, en 1866, l'opuscule intitulé *The West*. Fidèle disciple de Comte en Angleterre, Congreve note que, depuis le Congrès de Vienne en 1815, l'Europe était un système étatique composé par cinq puissances militaires : la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie. Cette quintuple alliance se plaça en protectrice de la foi chrétienne et resta dans les mémoires sous l'appellation non officielle de la *Sainte-Alliance*. Cependant, en opposant aux armées d'un tsar orthodoxe, une coalition formée par la France catholique, l'Angleterre protestante et la Turquie musulmane, la guerre de Crimée (1853-1856) avait signalé que l'Europe diplomatique ne se confondait pas avec la chrétienté, et que, derrière ce christianisme affiché, perceait l'indifférence en matière de religion, décriée par l'abbé de Lamennais, qui confessa Comte en 1826<sup>15</sup>.

L'Europe des diplomates était un système géopolitiquement équilibré, mais sociologiquement hétérogène. La notion d'Occident effaçait l'hétérogénéité contenue dans l'idée d'Europe et instaurait une « superstructure sociale et historique », qui s'était constituée au cours des différentes étapes jalonnant la marche des facultés humaines vers leur accomplissement. Congreve cite quatre héritages fondateurs pour comprendre l'Occident : 1° la culture intellectuelle grecque, 2° l'incorporation romaine, 3° la discipline catholique et l'organisation féodale du Moyen Âge, 4° la révolution à la fois destructrice et régénératrice des Temps modernes<sup>16</sup>. Suivant cette généalogie, ce que Comte désignait comme « l'élite de l'humanité » se composait de cinq populations : « l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne ». Ces appellations ne renvoient pas aux territoires officiels. Il faut « annexer à [chaque nation] l'ensemble de ses appendices naturels ». À l'Angleterre, il faut joindre l'Écosse, l'Irlande et même « l'Union américaine » ; à la France, la Belgique ; à l'Espagne, le Portugal et l'Amérique latine ; à l'Allemagne, d'une part, la Hollande et la Flandre, d'autre part, les îles danoises et la péninsule scandinave<sup>17</sup>. Ne s'agissant pas d'un ensemble géographique, Comte y incorpora, en 1848, deux nations orientales par leur siège, mais occidentales par leur histoire : la Grèce orthodoxe et la Pologne sous domination russe<sup>18</sup>.

Comte donne à cette pentarchie une organisation hiérarchique. La France est le « peuple central ». Pour le reste, le classement varie. Avant sa mort, Comte subordonnait les populations protestantes du Nord – plus industrialisées, quoique moins généreuses – aux peuples catholiques du Sud – moins productifs, mais plus sociables<sup>19</sup> –, car l'amour, non l'intérêt, est la base du lien social dans la politique positive. Selon Comte, les Européens les plus rétrogrades se trouvaient parmi les populations germaniques, en raison de l'action répressive et fratricide des Autrichiens contre les patriotes italiens. L'avant-dernière place revenait à la Grande-Bretagne qui, emportée par l'aventure impérialiste, se muait en une puissance plutôt asiatique qu'européenne.

Classement improbable, voire ridicule pour un diplomate. Selon Metternich, l'Italie n'était qu'une

---

13 Voir G. Varouxakis, « The Godfather of “occidentality”: Auguste Comte and the idea of “The West” », *Modern Intellectual History*, Volume 16, 2019, p. 411–441.

14 A. Rimbaud, *Œuvres complètes*, Paris, éd. Cluny, 1942, *Une Saison en Enfer*, « L'impossible », p. 260.

15 A. Comte, *Testament d'Auguste Comte*, Paris, Fonds typographique, 1896, p. 31.

16 R. Congreve, « L'Occident », *Cahiers philosophiques*, n° 137, 2014, p. 90–101. §19, 22 et 36.

17 C, 56<sup>e</sup>, p. 491 note.

18 S, I, p. 84 et 391.

19 S, IV, p. 486 et 497.

« simple expression géographique ». Dominique Dufour de Pradt aurait dit que l’Afrique commençait aux Pyrénées, laissant entendre que l’Espagne n’appartenait pas à l’Europe. Né à Montpellier, Comte n’ignore pas cette complaisance dédaigneuse qu’éprouvent les Septentrionaux à l’égard des Méridionaux. Dans la balance diplomatique, les nations du Midi ne pesaient pas lourd face à leurs homologues nordiques. Comte reconnaissait que le concert européen vérifiait les leçons de Hobbes : la force fait le droit et les canons sont l’ultime argument des rois. Mais il voyait aussi que le réalisme politique des diplomates n’était pas parvenu à éteindre les tensions entre les peuples européens.

Contrairement à l’Europe diplomatique, l’Occident n’est pas la résultante de forces conjoncturelles, mais un avenir déduit du passé pour régler le présent. Sociologiquement défini, cet Occident dépasse les déterminations géographiques du climat et le déterminisme biologique de la race. Il annonce l’Europe spirituelle d’Husserl. Il échappe donc aux réductions historiques et renvoie dos à dos ceux qui assimilent l’Europe à une poussée vers la modernité, et ceux qui, comme Novalis en 1799, la confondent avec la chrétienté. En 1861, Pierre Laffitte, important épigone de Comte en France, notait que la désignation d’*occidentalité* avait l’avantage, d’un côté, de faire la part à tous nos ancêtres en intégrant nos racines chrétiennes dans un système racinaire plus ample. D’un autre côté, la référence à l’Europe du Christ avait l’inconvénient d’entretenir un « dualisme haineux entre les cinq populations avancées et le reste de la Planète ». « Il y a donc urgence philosophique et utilité sociale à substituer définitivement l’occidentalité à la chrétienté<sup>20</sup> », concluait Laffitte.

La sociologie positive affirme une continuité entre le genre humain et son noyau dirigeant. Elle cultive ainsi la fraternité entre les nations du levant et celles du ponant. Si le drapeau conçu par Comte pour symboliser la République occidentale était vert, c’était pour évoquer l’espérance<sup>21</sup>, mais aussi parce que beaucoup de pays islamiques portent cette couleur sur leur bannière<sup>22</sup>.

## De l’Europe des États-nations à la République occidentale

Après avoir déterminé sociologiquement l’Occident en tant que superstructure historique hiérarchisée, intéressons-nous, en troisième lieu, à sa définition politique et aux trois précédents que Comte retient pour caractériser la République occidentale en tant que régime apte à gouverner la marche du noyau central de l’espèce vers l’état positif.

Pour les diplomates, l’Europe était une association d’États. Dès lors, le gouvernement européen était conçu comme un prolongement des institutions étatiques, puisque l’État apparaissait aux contemporains de Comte comme une instance nécessaire à la stabilité et à la sécurité des nations. Si la question européenne se résume à l’institution d’un État supranational, alors il s’agit de savoir quel est le modèle étatique qu’il convient d’adopter. Par exemple, Saint-Simon, dont Comte fut un temps le secrétaire, publia en 1814, en association avec l’historien Augustin Thierry, un opuscule de circonstance où il soutenait que « *l’Europe aurait la meilleure organisation possible, si toutes les nations qu’elle renferme, étant gouvernée chacune par un parlement, reconnaissent la suprématie d’un parlement général placé au-dessus de tous les gouvernements nationaux et investi du pouvoir de juger leurs différends*<sup>23</sup> ». En 1872, Charles Lemonnier, un saint-simonien, rejette le modèle parlementaire et adhère à l’idéal de la République fédérale états-unienne : « pour mieux comprendre ce que pourront devenir les États-Unis d’Europe, étudions rapidement les États-Unis d’Amérique<sup>24</sup> ». Pour Comte, prétendre transposer à l’échelle européenne les institutions anglo-saxonnes, venues d’outre-Manche ou d’outre-Atlantique, relevait de « l’anglomanie chronique de nos publicistes vulgaires ». De surcroît, cela révélait une incapacité à s’interroger sur l’aptitude du modèle étatique, notamment de l’État-nation à la française, pour rallier et développer les populations européennes.

La politique positive conçoit le régime occidental en dehors des sentiers battus de la centralisation

---

20 P. Laffitte, *Considérations générales sur l’ensemble de la civilisation chinoise et sur les relations de l’Occident avec la Chine*, Paris, Société positiviste, 1900, p. 6-10 et 124n.

21 S, I, p. 387-388.

22 A. Comte, *Cours sur l’histoire de l’humanité (1849-1851)*, Genève, Droz, 2017, p. 266.

23 C. H. de Saint-Simon et A. Thierry, *De la réorganisation de la société européenne*, Paris, Égron, 1814, p. 50.

24 C. Lemonnier, 1872, *Les États-Unis d’Europe*, Paris, Bibliothèque Démocratique, 1872, p. 67.

étatique. Comte note que l'essor des États coïncida avec un déclin du Saint-Siège. La décadence pontificale rendit les peuples européens « presque étrangers les uns aux autres » et suscita des « luttes, aussi frivoles qu'acharnées, des principaux États ». « Cette longue dictature, royale ou nobiliaire » fut le correctif de la désorganisation spirituelle. Ici « dictature » veut dire centralisation étatique. *Dictature* comporte, chez Comte, une acception technique, inaudible de nos jours, qui remonte à l'époque de la République romaine. En cas de péril imminent, on y nommait un dictateur doté d'un pouvoir absolu pour une durée légale de six mois. La menace écartée, ce magistrat extraordinaire abdiquait. À la manière des dictateurs romains, les souverains des Temps modernes concentrèrent entre leurs mains tous les pouvoirs matériels et sacerdotaux. Garant ultime du respect des lois divines et humaines, pape et empereur dans son royaume, le roi « s'est dès lors trouvé naturellement investi d'une sorte de dictature permanente extrêmement remarquable<sup>25</sup> ». Hobbes avait, en effet, figuré l'État sous les traits d'un monstre biblique, le Léviathan, qu'il représentait en tenant dans sa main droite une épée, symbole du pouvoir temporel, et une crosse, emblème de l'autorité religieuse, dans sa gauche. Dès lors, cette magistrature exceptionnelle devint un type pérenne de gouvernement.

L'enjeu ici réside dans une querelle des ancêtres. Pour David Hume, la réorganisation de la chrétienté féodale en États indépendants renouait avec la tradition des cités grecques de l'Antiquité : « L'Europe est actuellement, en grand, une copie du modèle miniature qu'était jadis la Grèce ». Dans les deux cas, les rivalités, mitigées par la balance du pouvoir, avaient suscité un esprit d'« émulation jalouse », qui tenait en éveil les facultés et qui était à l'origine des progrès des sciences et des arts<sup>26</sup>. Condorcet, que Comte tenait pour son « père spirituel », jugeait qu'on trouverait à peine dans les républiques modernes une institution dont les républiques grecques n'eussent offert le modèle ou donné l'exemple<sup>27</sup>. En outre, l'usage a consacré l'emploi de l'adjectif *gréco-romain* pour qualifier le polythéisme militaire de l'Antiquité. Dans ce mot à trait d'union, le composant grec est mis en avant par rapport à l'antécédent romain, réduit au rôle de propagateur des trésors de l'hellénisme.

Comte, en revanche, distingue le « polythéisme intellectuel » des Grecs du « polythéisme social » des Romains, et loin de considérer la Grèce comme un modèle, il l'envisage, comme une « grande anomalie » : son histoire offre « le spectacle douloureux d'une nation sacrifiée au développement décisif du génie spéculatif chez quelques organes privilégiés ». Comte rappelle comment « ces peuplades trop vantées » s'épuisèrent en de « misérables contestations » et méprisèrent tout ce qui n'émanait point d'elles et qui « y fut toujours qualifié de barbare<sup>28</sup> ». Quant à l'utopie platonicienne du philosophe-roi qui inspira au XVIII<sup>e</sup> siècle la figure du despote éclairé, Comte assimile ce règne de l'intelligence à une aberration « pédantocratique » qui transforma la vie publique en une succession de disputes sophistiques pouvant mener à la « vile tyrannie de quelque rhéteur<sup>29</sup> ».

Avec l'essor romain, « commença la marche directe de l'Occident vers la véritable unité, d'après l'irrévocable prépondérance de l'action sur la spéculation<sup>30</sup> ». En s'éloignant de l'intellectualisme des Grecs, l'esprit peut enfin remplir sa mission : être « le ministre du cœur » et de la sociabilité. L'exemple romain est exceptionnel : il illustre la possibilité d'une domination qui déborde les limites imposées par l'ethnocentrisme spontané, puisque cet empire fut un contenant capable d'assimiler et de répandre sur plusieurs continents des doctrines, des mœurs et des institutions issues d'ethnies étrangères qui finirent ainsi par conquérir leur conquérant<sup>31</sup>.

Les légions romaines posèrent les bases de l'union occidentale en conquérant l'Italie, l'Espagne et la Gaule. Les guerres de conquête visaient trois objectifs. 1° Acquérir des richesses. 2° Accroître le prestige de la ville sacrée en repoussant ses assaillants et en augmentant le nombre de ses sujets. De la soumission et du désarmement des peuples hostiles résultait une hégémonie pacificatrice : la *pax romana*. 3° Transformer les

---

25 C, 55<sup>e</sup>, p. 404, 414.

26 D. Hume, *Essays, moral and political*, Edinburgh, A. Kincaid, 1742, « Of the rise and progress of the arts and sciences ». Traduction de Philippe Folliot.

27 Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, GF Flammarion, p. 133.

28 S, III, p. 265, 274

29 KT, p. 301-302

30 S, III, p. 354.

31 Voir R. Brague, *Europe, La voie romaine*, Paris, Gallimard, 1999.

anciens ennemis en alliés. « Au lieu de cette aversion instinctive pour l'étranger qui accompagnait partout ailleurs l'esprit militaire<sup>32</sup> », le régime romain pratiquait « le véritable esprit d'incorporation » qui consolide « les succès militaires, en respectant les usages des nations vaincues, afin de les faire mieux participer à la civilisation dominante<sup>33</sup> ». Ce sens de l'assimilation rendait concevable le consentement des vaincus à leur assujettissement. Des historiens de renom confirmèrent par la suite les vues de Comte. L'histoire romaine est celle d'« un grand syncrétisme », affirmait Théodor Mommsen en 1856. « Rome est la seule cité qui ait su par la guerre augmenter sa population<sup>34</sup> », remarquait Fustel de Coulanges en 1864.

La décadence romaine ne commença pas par l'arrêt de l'expansion territoriale, mais par l'épuisement du dévouement civique et de l'esprit de syncrétisme. En se dilatant, Rome s'amoindriissait en devenant, pour ainsi dire, obèse. Ce déclin tenait au caractère forcé de l'incorporation : il fallait être soumis aux Romains pour participer aux bienfaits de la civilisation qu'ils véhiculaient. Bref, plus un régime contraint à l'obéissance des populations diverses et lointaines, moins il les fédère. « La domination graduelle des Romains se trouva nécessairement bornée aux peuples qui leur ressemblaient essentiellement<sup>35</sup> ». Autrement dit, les victoires militaires ne produisaient pas l'affinité entre vainqueurs et vaincus : elles la présupposaient. Malgré l'échec final de l'Empire et de tous ceux qui, comme Napoléon, prétendirent le ressusciter, Comte fit de Rome le premier ancêtre direct du régime occidental. Pour renouer avec l'héritage de Rome et sa quête d'un pouvoir planétaire, Comte annonça le futur déplacement de la « métropole universelle » de Paris vers Constantinople, vers l'ancienne Byzance, que l'islamisme, sous le nom d'Istanbul, gardait en dépôt pour unir l'Orient et l'Occident<sup>36</sup>.

Le Moyen Âge catholique et féodal est le deuxième précédent constitutif de la République occidentale, car il franchit les limites de l'incorporation forcée. Comte participe à la réévaluation de cette période disqualifiée comme *gothique* depuis la Renaissance. Le jeune Comte admettait, pour l'essentiel, les deux thèses principales de Joseph de Maistre dans *Du pape*, paru en 1819. 1° « Sans Pape, il n'y a point de véritable christianisme ». 2° « Les Papes furent les instituteurs, les tuteurs, les sauveurs et les véritables génies constituants de l'Europe<sup>37</sup> ». Dans la Rome pontificale, Comte aperçoit l'émergence de la *summa divisio* entre le pouvoir spirituel du Saint-Siège et la puissance temporelle des princes. « Par cette admirable division, écrivait Comte en 1826, les sociétés humaines ont pu naturellement s'établir sur une échelle beaucoup plus grande, par la possibilité de réunir sous un même gouvernement spirituel des populations trop nombreuses et trop variées pour ne pas exiger plusieurs gouvernements temporels distincts et indépendants<sup>38</sup> ».

Par cette division, l'allégeance envers les puissances matérielles est dissociée de l'obéissance aux autorités morales et intellectuelles. De cette façon, le Moyen Âge fonda « la libre occidentalité » et surmonta les limites de la « simple nationalité » que le « génie social de l'antiquité ne dépassa jamais<sup>39</sup> ». La liberté acquise provenait de la séparation entre le pouvoir « spirituel ou européen » et le pouvoir « temporel ou national<sup>40</sup> », entre l'église qui n'a pas de territoire, et les royaumes jaloux de leurs frontières. En distinguant le temporel du spirituel, leur antagonisme cesse tandis que s'instaure entre les deux une convergence grâce à laquelle chacun se trouve augmenté par la possibilité de se reposer sur l'autre. Le temporel est une puissance directrice, à la fois contrainte et contraignante par la force des circonstances. Le spirituel, en revanche, est une puissance modificatrice ou correctrice : elle tempère les penchants et rectifie les actions à la lumière des règles inculquées par l'éducation.

Alors que J. de Maistre insiste sur le rôle de la papauté dans la transformation de l'Europe en *Res*

---

32 C, 53<sup>e</sup>, 315.

33 S, III, p. 374.

34 Th. Mommsen, *Römische Geschichte*, Leipzig, Weidmann, 1856, tome I, chap. 6 « Die Nichtbürger und die reformierte Verfassung ». N. D. Fustel de Coulanges, *La cité antique*, Paris, Flammarion, 2009, p. 505.

35 S, III, p. 376.

36 CG. VIII, p. 347.

37 J. de Maistre, *Du Pape*, Genève, Droz, 1966, p. 18, 293.

38 S, IV, appendice, p. 178

39 S, I, p. 390.

40 C, 57<sup>e</sup>, p. 670.



*publica christiana*, Comte rappelle les conditions matérielles qui rendirent possible l'œuvre pontificale, car un pouvoir spirituel ne s'établit pas de lui-même. Ce fut Charlemagne qui « fonda la république occidentale de manière à consacrer l'irrévocable destruction de l'Empire d'Occident, malgré les protestations byzantines ». Pour Comte, le pouvoir exercé par « le père de l'Europe », *dixit* Angilbert en 799, n'était pas de type impérial, mais « dictatorial », dans l'acception déjà mentionnée, puisque Charlemagne concentra temporairement le commandement militaire et l'autorité sacerdotale afin de pourvoir aux « besoins occidentaux, tant spirituels que temporels<sup>41</sup> ». Dans le domaine temporel, Charlemagne contra les envahisseurs nordiques et musulmans, posant les ciments de cette immunité vis-à-vis de toute invasion qui a été le trait distinctif de l'Europe<sup>42</sup>. Dans le domaine spirituel, Charlemagne comprit assez le véritable esprit de l'organisation européenne pour favoriser la formation des États du pape et assurer l'indépendance pontificale<sup>43</sup>. Selon Comte, la grandeur de l'héritage carolingien fut préservée par l'éclatement, après sa mort, des territoires qu'il avait rassemblés sous son règne. En effet, afin que la dictature demeure une magistrature dans le sens romain, il convient de « ne point en exagérer la durée ». Après la centralisation carolingienne, qui épuisa les vertus du *césaro-papisme*, « l'empereur, désormais germanique » perdit son caractère occidental et devint un « symbole rétrograde » et un facteur de désorganisation.

En 1826, à propos du pouvoir spirituel au Moyen Âge, Comte invitait le lecteur à contempler ce que « M. de Maistre appelle, avec une si profonde justesse, le miracle de la monarchie européenne<sup>44</sup> ». Vers 1848, il n'était plus question chez Comte de *monarchie européenne*, mais seulement de *République occidentale*, étant donné que la royauté comporte, en général, un caractère héréditaire. Comme la hiérarchie catholique repose sur le célibat, la vocation et l'élection, Comte souligne la proximité inattendue qui existe entre l'organisation ecclésiastique et la République française, ce troisième et dernier précédent constitutif de l'Occident politique.

La féodalité catholique avait repris et enrichi les acquis de l'agrégation forcée des Romains en instaurant la division entre un pouvoir matériel qui dirige et une autorité religieuse qui corrige. Toutefois, ce régime de libre incorporation demeurait entravé par ses idées absolues dans le domaine théorique et son principe dynastique dans le domaine pratique. Il s'agissait donc d'émanciper la République occidentale, ce « chef-d'œuvre politique de la sagesse humaine », de la tutelle divine et nobiliaire. Telle est la contribution du régime républicain qui proclama, en 1792, l'abolition des privilèges de sang et du droit divin. La Convention abolit l'Ancien Régime en asseyant la République française et la République occidentale sur ce double refus émancipateur : « ni Dieu ni roi<sup>45</sup> ». 1789 est l'an I du calendrier positiviste que ce « philosophe constamment républicain<sup>46</sup> » élaborait et utilisait pendant les dernières années de vie. Comte forge le mot de *sociocratie* pour désigner un régime où la fixation des croyances communes n'est plus soumise à des garanties surnaturelles et où le choix des dirigeants n'est pas dicté que par le critère biologique de la naissance.

En somme, pour régir, sans violence, la progression vers l'état positif, Comte recommande de s'inspirer des grands types du passé, tout en évitant les dérives de l'anachronisme et de la transposition aveugle. La République occidentale est la synthèse de trois héritages à conserver, combiner et compléter : 1° le dévouement civique des Romains et leur esprit d'incorporation des étrangers ; 2° la distinction posée par le Moyen Âge entre un pouvoir temporel éclaté et une autorité spirituelle centralisée ; 3° le sens moderne de l'émancipation qui restreint l'horizon des préoccupations humaines aux affaires terrestres et qui élimine les castes en tant qu'organes de gouvernement.

## Modifier l'Europe grâce à l'Occident

À travers cette définition sociologique et politique de l'Occident, Comte esquisse un avenir capable de

---

41 S, III, p. 478.

42 M. Bloch, *L'histoire, la guerre, la résistance*, Paris, Gallimard, 2006, « Problèmes d'Europe », p. 463-464.

43 C, 54<sup>e</sup>, p. 342.

44 S, IV, appendice, p. 183. J. de Maistre, *Du Pape*, p. 277.

45 S, I, p. 127.

46 S, III, p. xxix.

délivrer l'Europe de l'inertie de son passé. Aussi étudierons-nous, dans un quatrième et dernier temps, les modifications concrètes que Comte envisage pour conjurer les multiples dangers contenus dans l'idée européenne.

En 1620, Francis Bacon note que science et puissance coïncident<sup>47</sup>. Pour Comte, en 1852, il s'agit de savoir pour prévoir afin de pourvoir. Prévoyance et pourvoyance caractérisent les gouvernements forts, tandis que la violence est l'attribut des gouvernements faibles et imprévoyants<sup>48</sup>. Selon Comte, la réorganisation de « l'élite de l'Humanité » pouvait se réduire à « remplacer le catholicisme de Rome par celui de Paris<sup>49</sup> », attendu que « Paris, c'est la France, l'Occident, la Terre ». Comte reprend l'ancien rapprochement entre *urbi* et *orbi* tout en changeant le foyer de « la métropole humaine ». À l'encontre des « vieux préjugés sur la *ville éternelle* », il s'agit de remplacer Rome en tant qu'emblème de l'universalité militaire et théologique, impériale et pontificale. Le « catholicisme parisien » serait-il un nationalisme ? Paris a beau être « la seule capitale dont la plupart des habitants soient nés ailleurs<sup>50</sup> », elle reste à la tête d'un État-nation. Comte comprend que cette ville ne saura devenir une métropole spirituelle tant que se prolongera sa domination temporelle. C'est pourquoi il envisage la décomposition de la France en « dix-sept républiques indépendantes », formées chacune de cinq départements, en rappelant que certaines provinces, dotées d'une nationalité prononcée, ne demeuraient officiellement françaises que par la contrainte. Comte cite les cas de l'Alsace, de la Corse et de l'Algérie, annexée en 1848, dont il demande la restitution aux Arabes<sup>51</sup>. Cette mesure indique le mode normal suivant lequel ces « agrégations factices », qui constituent l'Europe des États-nations, se décomposeront en « nationalités libres et durables ». Dans l'ordre final, l'étendue des États occidentaux n'excédera pas celle de la Belgique ou de la Toscane. Comte envisage une République occidentale partagée en soixante-dix républiques, convergeant vers un Paris purifié de son passé insurrectionnel et jacobin.

Les modifications conçues par Comte peuvent nous paraître utopiques. Toutefois, elles témoignent d'une connaissance des aberrations et des dérives qui ont creusé un fossé entre l'Europe et le reste de la planète. Comte avait saisi que toute intervention pratique dans l'évolution spontanée de l'Asie, et même dans celle de l'Orient européen ne pouvait conduire qu'à des désastres : « tant que l'Occident européen ne sera pas suffisamment réorganisé, il ne saurait réellement exercer aucune grande et heureuse action collective sur le reste de l'humanité<sup>52</sup> ». Il saisissait « l'orgueil féroce » et « l'ignoble cupidité » que manifestaient les populations du noyau central dans leurs rapports avec les nations encore à l'état théologique. C'est pourquoi Comte et ses disciples les plus proches furent parmi les premiers Occidentaux à condamner la déraison contenue dans la relance du colonialisme européen, après les guerres d'indépendance en Amérique. D'abord, ces aventures lointaines équivalaient à un acte de désertion vis-à-vis de la réorganisation occidentale. Ensuite, c'était une tactique perverse pour cicatrifier les conflits intérieurs, en transformant « les opprimés du dedans en oppresseurs du dehors<sup>53</sup> ». Enfin, cette expansion coloniale répandait la thèse fautive qu'on pouvait élever les populations africaines et asiatiques au niveau scientifique et industriel des puissances européennes en imposant aux premières « une servile et dangereuse imitation de la marche orageuse et difficile » des secondes : « Au lieu de les inviter à l'imitation d'un passé qui ne comporte aucune reproduction, le positivisme les exhortera bientôt à mieux apprécier leurs propres avantages<sup>54</sup> ».

Hannah Arendt, qu'on ne saurait soupçonner d'être une adepte du positivisme, notait que, « lorsqu'il exprimait son espoir de voir une humanité unie, organisée, régénérée sous l'égide – la *présidence* – de la France », Comte ne promouvait pas « le concept le plus dangereux du nationalisme, l'idée de “mission nationale” ». En effet, à l'encontre des tenants de l'impérialisme racial de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Comte est toujours resté fidèle à l'idéal d'un genre humain commun à tous les peuples. Or, cet

---

47 F. Bacon, *Novum organum*, New York, P.F. Collier, 1902. Livre I, aphorisme III.

48 CG, VI, p. 135.

49 S, IV, p. 463 et 373.

50 CG, VIII, p. 7, 323 et 325.

51 S, IV, p. 305, 419, 421 et 471.

52 C, 57<sup>e</sup>, p. 692.

53 CG, VIII, p. 258.

54 KT, p. 273-274.

idéal d'humanité « constitue, selon Arendt, la seule idée régulatrice en termes de droit international », car la conscience de cette solidarité humaine implique un partage des responsabilités, de telle sorte que toutes les nations doivent répondre du mal commis par toutes les autres<sup>55</sup>. Dans cet esprit, Comte recommanda la formation d'une marine occidentale, destinée à assurer la « police générale du globe » et à empêcher, par exemple, qu'après le percement du canal de Suez, l'irruption des Occidentaux chez les peuples théocratiques de l'Asie ne débouche sur un crime comparable à l'extermination des Américains par les Espagnols au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>.

Max Scheler, quant à lui, se méfiait de cet amour universel pour l'humanité que Comte promouvait : cet « humanitarisme » dissimulait, selon Scheler, une soif de revanche vis-à-vis de la collectivité d'origine. Cet amour de la patrie spirituelle se doublait d'une haine du pays natal, perceptible chez les stoïciens tardifs qui se déclaraient cosmopolites au fur et à mesure que déclinait leur influence au sein de la Cité<sup>57</sup>. Mais Scheler se trompe à propos de Comte qui réclamait, en 1846, « l'urgente prépondérance, non d'un insuffisant cosmopolitisme, mais d'un actif européenisme, ou plutôt d'un profond occidentalisme<sup>58</sup> ». De surcroît, Comte s'attacha à remplacer le patriotisme déréglé des États-nations par un sentiment de nationalité avant-coureur de l'occidentalité. Suivant la prémisse qu'aucune identité nationale ne doit se construire aux dépens des autres, la politique positive conclut que tout patriote conséquent doit souhaiter que sa patrie soit tantôt invincible quand elle défend ses territoires ancestraux face à des envahisseurs, tantôt vaincue lorsqu'elle ose fouler le sol sacré des autres nations. Aussi Comte célébrait-il et les victoires des volontaires de la première République et les succès remportés par les Espagnols sur les troupes napoléoniennes. Ce patriotisme relatif devait contribuer à éteindre les passions haineuses au sein de l'Europe. Pour surmonter le ressentiment que nourrit la honte des défaites militaires du passé, « il faut que les glorieuses journées d'Austerlitz, d'Eylau, de Wagram, et même celle d'Arcole et de Lodi, soient irrévocablement flétries, comme [...] de véritables crimes de lèse-humanité<sup>59</sup> ». Ce patriotisme sur fond de solidarité humaine amena Congreve, au nom de la magnanimité britannique, à exiger, en 1857, la restitution de Gibraltar à l'Espagne. Il protesta aussi contre la cérémonie d'Action de grâces, qui eut lieu à Londres, le 1<sup>er</sup> mai 1859, pour célébrer l'écrasement de la révolte des Cipayes par les forces de sa Majesté, puisque la cause des Anglais dans l'Inde était la mauvaise et que celle des Hindous était la bonne « comme étant le légitime effort d'une nation pour secouer un joug étranger et oppressif<sup>60</sup> ».

En dépit de son caractère polémique, la notion d'eurocentrisme souligne la nécessité de reconsidérer, sans antipathie, la situation des nations européennes après l'effondrement de l'Europe comme puissance coloniale. Or, Comte a su déterminer les conditions nécessaires pour que ce foyer sociologique soit un noyau spirituel et non le centre de commandement des divers empires coloniaux. Dans ce dessein, Comte introduisit dans l'histoire de la pensée politique le concept d'Occident, afin de délivrer les nations européennes du carcan imposé par le modèle étatique. L'Europe des diplomates devait être remplacée par la République occidentale, issue de la décentralisation des vastes États modernes. L'étude de la dynamique européenne prouve, selon Comte, que l'avenir normal de l'Humanité ne saurait se réduire à la répétition de ce qui était advenu aux Européens. En un mot, l'Occident redéfini par Comte apparaît comme une forme inédite d'eurocentrisme anticolonial, car soucieux de l'unité du genre humain.

**Tonatiuh Useche-Sandoval (PhD)**  
**Professeur agrégé d'espagnol**  
**Académie de Lyon**

---

55 H. Arendt, *L'impérialisme*, Paris, Gallimard, 2002, p. 74, 114, 200-201.

56 CG, VIII, p. 27, 383.

57 M. Scheler, *Ressentiment*, Milwaukee, Marquette University Press, 2010, p. 56.

58 CG, III, p. 298-299.

59 CG, VI, p. 445.

60 Voir G. Claeys, *Imperial skeptics : British Critics of Empire, 1850-1920*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010. Aussi T. Useche Sandoval, *L'idée d'Occident chez Auguste Comte*, Villeneuve-d'Ascq, ANRT, 2014, p. 392.